

Le CONCHYLIEN

Bulletin Municipal du
1er Juillet 2009

Lettre du Maire

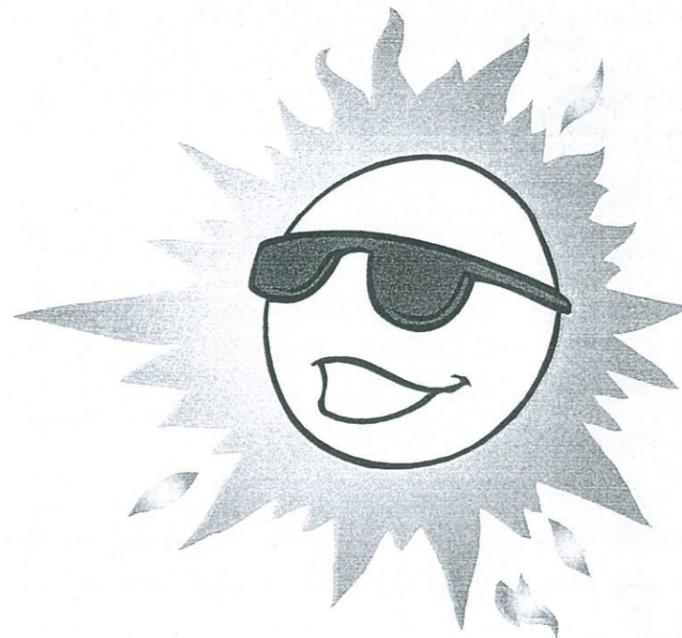
Les négociations de renouvellement du contrat d'affermage pour l'eau potable sont arrivées à leur terme. Le conseil municipal a opté pour la proposition de la NANTAISE DES EAUX plus intéressante que celle de la SAUR. Ce délégataire a prévu d'organiser des permanences plusieurs fois par an en mairie pour répondre plus rapidement à vos questions et faire face aux éventuels dysfonctionnements constatés. Le choix du conseil municipal n'aura pratiquement pas d'influence sur votre facture d'eau. L'appel d'offre a cependant permis d'obtenir un prix d'abonnement bas pour ne pas pénaliser les petits consommateurs, une baisse de la surtaxe fermière qui va nous permettre de recapitaliser notre budget « eau potable » pour les travaux à venir, le remplacement des branchements plombs encore présents sur le réseau avant 2013 et la sécurisation du château d'eau. Les subventions du conseil général nous ayant été attribuées, les travaux de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique rue Sagnier, rue François Cousin, et rue de Flandres (entre le transformateur et la rue de la Recette) commenceront le premier septembre. D'avance je remercie les habitants concernés de se montrer compréhensifs pour les désagréments occasionnés pendant la période des travaux, mais nous œuvrons pour votre bien-être. La consultation pour le choix du bureau d'études qui sera chargé de la conception de l'assainissement collectif (réseau et station) et la maîtrise d'œuvre des travaux, est lancée. Nous connaissons bientôt le cabinet retenu pour la réalisation de cet important équipement qui doit mobiliser notre énergie et nos finances pour plusieurs années. A la demande des parents d'élèves et pour faire face au manque de places

chez les assistantes maternelles, le SIRP a décidé d'ouvrir un accueil périscolaire à Conchy pour la rentrée de septembre 2009. A ce titre les enfants seront accueillis dans la salle de psychomotricité et seront pris en charge par le personnel recruté à cette fin. L'accueil des enfants aura lieu à partir de 7 heures 15 et jusqu'à 18 heures 30. Nous ne pourrions malheureusement pas faire profiter les parents des barèmes de la caf pour le paiement de ce service car nous n'avons pu recruter le personnel ayant la qualification requise pour bénéficier de l'agrément de ce financeur. Comme vous le savez, la plateforme pour les déchets verts mise en place rue de la Poterie, est une tolérance (la destination normale de ces déchets est la déchetterie). Nous y constatons encore trop d'incivilités (déchets divers que l'on retrouve entre branches et gazon et ce malgré le balisage). J'attire également votre attention sur le fait que l'accès à ce dépôt doit se faire par la rue de la poterie via la rue de l'église). L'accès par la place des fêtes sera interdit aux véhicules à moteur chaque fois que la salle polyvalente sera occupée. A cet effet une barrière interdisant l'accès sera prochainement installée. Les vacances d'été approchant à grands pas, je me permets de rappeler aux parents d'être vigilants avec leurs enfants, notre campagne est pleine de dangers (points d'eau, routes, TGV.....). Merci également aux automobilistes d'être encore plus respectueux des limitations de vitesse. Pour un été heureux respectons les biens publics, respectons les biens d'autrui, respectons les autres, car c'est aussi se respecter soi-même.

YVES LEMAIRE



Sommaire	
Lettre du Maire	1
Boulangerie Fête des mères Eglise Notre DAME Conchyspots.free.fr	2
Infos Comité des fêtes	3
A venir Comité des fêtes	4
St Jean AG FCCB	5
Elections Européennes 8 mai Fête nationale M't dents Club des gens libres	6
Réunion de conseil 24/04/09	7
Réunion de conseil 15/05/09	8
Réunion de conseil 20/06/09	9
Etat-Civil Info Paroisse	10
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	11



BONNES VACANCES



Changement de propriétaire



Depuis le 1er Mai M et MME VAILLANT ont repris la boulangerie. Avec l'aide de leurs deux plus grands enfants ils ont à cœur de faire « tourner la boutique ».

Les deux plus jeunes enfants ont fini leur année scolaire dans leur village de Beuvraignes avant de rejoindre notre regroupement pour la rentrée prochaine.

Ils continuent d'assurer le relais poste et le point presse. Ils font commerce aussi d'alimentation, épicerie et dans un avenir proche une nouvelle fonction de traiteur sera à leur enseigne. Une tournée communale est également en projet.

La boulangerie est ouverte de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30, l'amplitude est assez large pour que les clients y trouvent un créneau. Elle est fermée le mercredi après-midi et le dimanche après-midi.

Souhaitons leur la bienvenue, du courage et la prospérité.

7 juin FETE DES MERES



Depuis plusieurs années maintenant, à l'occasion de la fête des mères, la municipalité offre un bouquet de fleurs à toutes les nouvelles mamans du village. Les membres du CCAS sont prêts pour accomplir cette agréable mission auprès des 8 nouvelles mamans de l'année



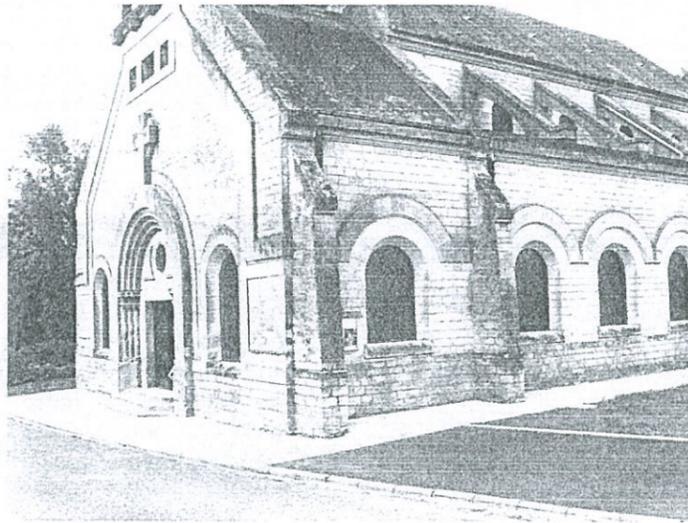
Eglise NOTRE DAME

Les travaux de réfection du parvis de l'église sont terminés ainsi que l'aire de stationnement à son abord. Ils ont été réalisés par l'entreprise DUBERSEUIL d'ONVILLERS. Mais le plus important est moins visible. A chaque descente de gouttière un regard a été posé pour collecter les eaux de pluie et les canaliser ensuite vers le fossé qui passe juste à côté. Avant, elles ruisselaient sur les pierres et s'infiltraient dans les fondations de l'église.

Pour faciliter l'accès aux personnes qui en ont besoin, l'entreprise MULTIMETAL de LASSIGNY a posé deux mains courantes de chaque côté des marches.

Ces travaux devenus nécessaires pour l'entretien du patrimoine communal sont réalisés par la volonté du conseil et grâce en partie à l'aide financière apportée par l'enveloppe parlementaire de notre député M FRANCOIS-MICHEL GONNOT que nous remercions chaleureusement.

Il reste cependant beaucoup de choses à faire notamment au groupe mairie-écoles.



<http://www.conchylespots.free.fr>

Merci à M CEDRIC MEYER d'avoir créé le site de CONCHY LES POTS. Vous pouvez aller le consulter sans modération à l'adresse ci-dessus et nous faire part de vos commentaires. Tout n'est pas encore terminé mais le travail qu'il a fourni est très conséquent. De nombreux documents et photos y figurent déjà,

Tous nos encouragements et remerciements renouvelés à CEDRIC et bonne continuation.

Patrick KUSZPA

Répertoire téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
Fax :	03.44.85.29.84
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 55 79
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE	03 44 42 50 81

Les Pompiers : Conchy-les-Pots

FOYART J. :	06.88.18.90.64
PUILLE J-P :	03.44.85.06.88
TASSART J.	03.44.85.07.27

HORAIRES DE LA MAIRIE

Mardi et jeudi de
14 h à 18 h
samedi de
10 h à 12 h

CONGÉ ANNUEL

Le Secrétariat de la Mairie sera fermé du 1^{er} Août au 22 Août inclus.

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le recensement militaire de la 3^{ème} période de l'année 2009, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du 1^{er} juillet au 30 septembre 1993.

INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires D'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères et caisses jaunes :
tous les mercredis.
Les caisses bleues : le jeudi des semaines impaires

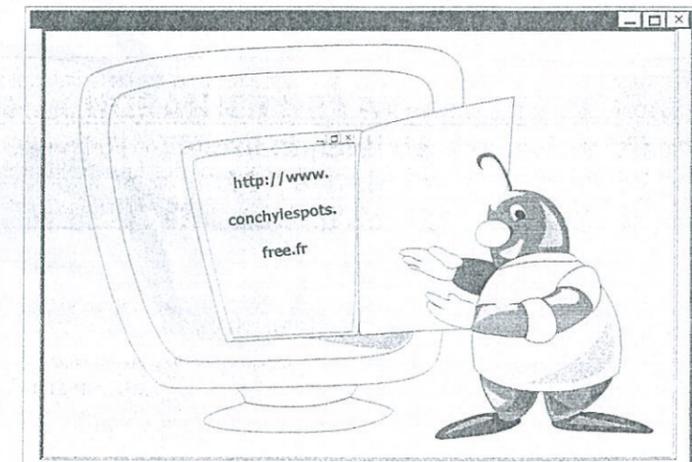
Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.

Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : KUSZPA Patrick

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE



Association Paroissiale
3^{ème} trimestre 2009 dans le secteur
Messe tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons sur Matz

ETAT CIVIL
 2^{ème} TRIMESTRE 2009

NAISSANCES

*Jade, Lise **PERRIGUÉ**, née le 6 avril 2009 à Compiègne
 68 rue de Flandres

*Dylan, Virgile, Claude **FOYART—HEBERT**, et Kylian,
 Félix, Mickaël **FOYART—HEBERT** nés le 28 avril 2009
 à Noyon, 113bis rue de Flandres

*Louis-Célestin, Jérémie, Timothée **SNOECK**, né le 2
 mai 2009 à Amiens, 3 rue de Flandres

*Gabriel, Stéphane **MOURRON**, né le 28 mai 2009 à
 Compiègne, 4 rue de Flandres

*Timéo, Christian, Francis **THOREL**, né le 29 mai 2009
 à Compiègne, 315 rue Sagnier

DECES

Micheline DOUVILLEZ, décédée le 5 MAI 2009 suite au
 tragique accident de circulation du 19 MARS 2009.

Marie-Noëlle QUIGNON, survenu le 9 juin 2009 à l'âge
 de 58 ans

Horaires de la bibliothèque
intercommunale:

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14 à 16 heures

Samedi de 15 à 17 heures

INFO COMITE

Quelques Souvenirs...

Dimanche 12 Avril : Pâques

Près de 100 enfants accompagnés de leurs familles ont participé à la traditionnelle « chasse aux œufs » en ce jour de Pâques. Excellent moment de convivialité devant l'Eglise Notre Dame.

Jeudi 7 Mai : Remise des Prix du Concours de Dessins

La remise des prix du concours de dessins s'est déroulée devant une assistance assez nombreuse. 41 enfants âgés de 4 à 15 ans ont été récompensés par la Municipalité.

Les membres du Jury : Mesdames Payen et Harang de Conchy, M. Fanton de Boulogne, M. Juge de Canny, Messieurs Guiot et Marchand de Roye/Matz.

M Lemaire, Maire et M. Kuszpa, 1^{er} Adjoint ont participé à la remise des cadeaux en présence de Mme Guiot, Présidente de la Bibliothèque Intercommunale.

Un pot d'amitié a clôturé cette sympathique remise des prix.

Les vainqueurs de ce concours par catégorie sont :

4/5 ans : Clémentine BAUDINE

6/7 ans : Lillah BAUDINE

8/9 ans : Quentin LEFEVRE



10/11 ans : Clément LEFEVRE

12/13 ans : Chloé MONTEIL

14/15 ans : Mathieu PICOT

Nos 6 représentants participeront au concours final à Boulogne-la-Grasse lors des portes ouvertes de la bibliothèque le dimanche 9 août. Nous leur souhaitons bonne chance pour représenter notre village.

Samedi 20 Juin : Feu de Saint Jean

Un temps très variable a accompagné les différents concours de la Saint Jean.

Notons une excellente participation des Conchyliens tant l'après-midi qu'à la soirée champêtre qui a suivi; félicitations à tous.

Les Champions de cette journée :

Tir Enfant : Audrey Richard

Tir Dame : Maryse RAMOND

Tir Homme : Antoine BOUSSOIS

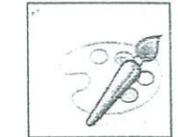
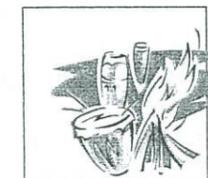
Fléchette Enfant : Antonin RAMOND

Fléchette Dame : Valérie BAUWENS

Fléchette Homme : Stéphane ROUX

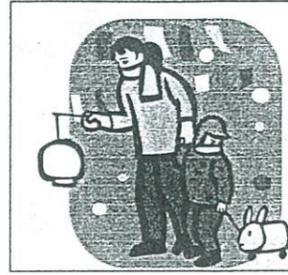
Pétanque : 25 doublettes ont participé. Les vainqueurs sont une doublette de Montdidier et les finalistes Y. Lemaire et P. Kuszpa.

Le Comité des Fêtes remercie les « Pétanqueux de Conchy » pour leur forte participation, ainsi que M. Weppe, Mesdames Ramond et Roux, M. & Mme LORIN pour l'organisation des différents concours.



Lundi 13 Juillet : Fête Nationale

21h30 : Départ de la retraite aux flambeaux depuis la Salle Polyvalente. Remise gratuite des lampions suivie d'un méga feu d'artifices offert par la Municipalité. A l'issue, bal public gratuit animé par DJ CREANIM sur un spécial « **Années DISCO** ». Venez nombreux passer un moment convivial en notre compagnie !



Mardi 14 Juillet : Cérémonie

11h30 : Cérémonie au Monument aux Morts.

12h00 : Le Vin d'honneur offert par la municipalité sera servi dans le cadre de la « **Marlière** » où seront également installés des tables et bancs pour accueillir celles et ceux qui voudront participer **au repas champêtre libre**.

Apportez votre panier pique-nique ou autres grillades : des barbecues et braises seront à votre disposition pour la cuisson.

Nous assurerons un coin buvette et une animation musicale. Nous espérons vous faire passer un excellent après-midi dans ce cadre de verdure.

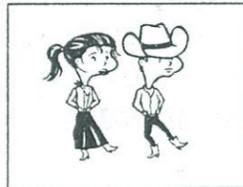


Samedi 18 Juillet : Inscription

9h00 – 12h00 : inscription à la brocante uniquement à cette période. Munissez-vous des documents cités sur la feuille d'inscription qui sera distribuée dans les boîtes aux lettres début juillet.

Les 25, 26 et 27 Juillet : Fête Communale

Le 25 juillet à 21h00 : Ouverture de la Fête foraine avec une animation spéciale **COUNTRY** par « **The Country Dreams Line Dancers** » de Roye.



Le 26 juillet :

- ⇒ Continuation de la fête foraine
- ⇒ **De 6h00 à 19h00** : 19^{ème} édition de la brocante avec une restauration et buvette assurées par le Comité des Fêtes.

Le 27 juillet : Rebond de la Fête foraine avec les traditionnels tours de manèges, offerts par la municipalité, pour les enfants du village.

Si vous aimez l'animation, le bénévolat, venez nous retrouver (même occasionnellement). Contact : 03 44 85 03 84

Au plaisir de vous accueillir,

Pour le Comité des Fêtes,

Le Président, Jean GRELIN

Date de convocation : 09 juin 2009
Date d'affichage : 09 juin 2009
Nbre en exercice : 15
Nbre de présents : 09
Nbre de suffrages : 09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CONCHY LES POTS **26 juin 2009**

L'An Deux Mil neuf le 26 juin à 20 heures 30 Minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 9 juin 2009 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie sous la présidence de Monsieur Lemaire Yves, Maire.

Etaient présents: tous les membres en exercice étaient présents, à l'exception de :

Absents : MM Quillet Philippe (Pouvoir à Yves Lemaire) , Puille Jean-Philippe, Georges Jacky, Cleuet Guy, Dewidhem Yvon et MME Domalain Ghislaine.

Secrétaire de séance : Mme Pinsson Marie-Christine.

Contrat d'affermage du service d'eau

« Monsieur le Maire rend compte des travaux de la commission chargée de l'affermage du service public d'eau potable. Il indique les conditions générales du nouveau contrat proposé par la société Nantaise des Eaux à savoir :

Propositions retenues en date du : 26 juin 2009

Prix du service :

Redevance annuelle de l'abonnement : 10.00€ HT

Prix du m3 : 1.050 € HT

(+ 0.0136€ option vigipirate + garde corps)

Pour une durée de 15 ans

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Approuve la proposition de la société Nantaise des Eaux pour l'exploitation par affermage du service public d'eau potable. Autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat à intervenir.

Surtaxe communale

Le conseil Municipal fixe la surtaxe communale sur la consommation en eau potable à 0.80 € HT/m3 pour les 500 premiers m3 et à 0.30€HT/m3 au dessus de 500m3 ; la surtaxe sur l'abonnement est fixée à 3€ HT.

Réseau de Santé « bien vieillir chez soi »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la création du réseau de santé « bien vieillir chez soi ». Le Conseil municipal approuve l'adhésion à cette structure.

Point Poste

Monsieur le Maire expose : Le 1^{er} juillet 2005, le conseil municipal sur les conseils de Monsieur le Sous-Préfet de Compiègne, présent ce jour, décide de confier le Relais Poste à M et Mme Baclet (boulangier) Cependant il s'avère qu'au fil du temps le propriétaire des murs de la boulangerie réclame à M et Mme Baclet un surplus de loyer, au titre que le relais poste n'était pas prévu dans le bail ; cela aurait pu être une cause de résiliation du bail. Pour permettre la transmission à M et Mme Vaillant, le conseil municipal accepte de verser la différence de loyer constatée entre novembre 2008 date à laquelle le relais poste aurait dû fermer, et le 1^{er} mai date d'entrée en vigueur du nouveau bail à M et Mme Vaillant permettant ainsi la pérennisation du relais-poste et plus largement de ce commerce indispensable à la vie communale. Le conseil municipal, après délibération accepte de verser à M. et Mme Baclet la somme de 1380€.

Questions diverses :

Le conseil municipal approuve les nouveaux statuts du S.I.R.P. (syndicat intercommunal de regroupement pédagogique)

Le conseil municipal approuve le choix du blason apposé sur les documents communaux.

Le conseil municipal arrête l'interdiction de circuler entre la salle des fêtes et le dépôt « déchets verts » pour tous les véhicules motorisés. L'accès au dépôt devra se faire par les rues de la Poterie ou de l'église.

Séance levée à 22h16

Date de convocation : 02/05/ 2009
 Date d'affichage : 02/05/2009
 Nbre en exercice : 15
 Nbre de présents : 12
 Nbre de suffrages : 12

EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE CONCHY LES POTS

15 mai 2009

L'An Deux Mil neuf le 15 mai à 20 heures 30 Minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 2 mai 2009 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Lemaire Yves, Maire.

Etaient présents: tous les membres étaient présents à l'exception de :

Absents : Mme Domalain Ghislaine et Cleuet Guy.

Secrétaire de séance : Mme Pinsson Marie-Christine.

Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement

« Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de choisir un prestataire pour la mission suivante : Mission de maîtrise d'œuvre pour l'assainissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de lancer l'avis d'appel public à la concurrence.

Elections Européennes du 7 juin 2009

8h/10h	10h/12h	12h/14h	14h/16h	16h/18h
Grelin Jean	Kuszpa Patrick	Chaumette Catherine	Dewidehem Yvon	Lemaire Yves
Pinsson M.Christine	Quillet Philippe	Puille J.Philippe	Domalain Ghislaine	Baillon Michel
Carlier Francis	Hucher Vincent	Snoeck Eric	George Jacky	Cleuet Guy

Enfouissement des réseaux BT-EP-FT Rue Sagnier et Rue de Flandres

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que les travaux désignés ont fait l'objet d'une procédure adaptée ouverte conformément à la délibération de dévolution de travaux. Il indique que la Commission d'appel d'offres réunie en date du 13 mars 2009 et 27 mars 2009 a attribué le marché à la société E.T.D.E. pour un montant de 134 086.20€ HT pour la tranche ferme et pour un montant de 57 309.60 € HT pour la tranche conditionnelle. Le conseil municipal après délibération : Prend acte de la décision de la Commission d'appel d'offres, autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ces travaux et le marché avec l'entreprise E.T.D.E pour un montant de 191 395.80 € HT.

Délégation de service public en eau potable

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le contrat d'affermage en eau potable avec la SAUR se termine le 15 mai 2009, et que la procédure de mise en concurrence n'est pas terminée, il y a lieu de prolonger de 2 mois le présent contrat par un avenant jusqu'à mise en place du nouveau contrat. Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un avenant avec la SAUR pour prolonger l'ancien contrat jusqu'au 15 juillet 2009.

Questions diverses :

Le conseil municipal reçoit les dirigeants du club de foot qui présentent 1 projet de travaux pour l'aménagement sanitaire de leur local. Le conseil municipal accepte le projet.

Séance levée à 21h15.

CONCOURS DE BOULES DE LA ST JEAN



Le club de pétanque de Conchy "les petanqueux" se porte bien et vous invite à les rejoindre . La saison va battre son plein avec le retour du soleil ; un concours ouvert est prévu en juillet à suivre..... Fier de ses 31 adhérents de 7 à 84 ans (et oui y a pas d'âge) le club a présenté la moitié de ses effectifs pour donner un coup de pouce au comité des fêtes pour la St Jean. Il faut revenir à une manif où il fait bon vivre avec un lot pour chacun et évitons les artilleurs licenciés qui pourrissent les concours Le club est fier de son maillot et l'a porté samedi dernier .On peut se le procurer en devenant adhérent du club A bientôt sur les terrains du stade

le bureau

Assemblée générale du FCCB



Samedi 20 juin, l'assemblée générale du football club Conchy/Boulogne a eu lieu. Le quorum étant atteint une vingtaine de personnes présentes, le président OLIVIER TANTON a ouvert la séance .

Le bilan sportif de l'équipe est positif, une 5ème place dans un groupe difficile de 3ème division district avec 55 points.

Le bilan financier est lui aussi positif et a été présenté par BERNARD WEPPE le trésorier du club prudence quand même sur les dépenses .

la prochaine saison s'annonce déjà et un nouveau coach a été présenté avec une quinzaine de joueurs ,anciens et nouveaux arrivants ; la reprise sera difficile, beaucoup de travail nous attend .

Remerciements à la municipalité pour la mise en place des travaux douches.

La prochaine manifestation sera le tournoi " challenge LORIN DANIEL / ADRIEN MASSOULLE le 5 juillet à partir de 10 h sur la journée.

Restauration sur place nous comptons sur vous

Bernard WEPPE

Inscrits : 432 Votants : 150 Blancs et nuls : 06

Exprimés : 144

- 01 – Liste conduite par M. GREGOIRE : 6
- 02 – Liste conduite par M. FRAU : 8
- 03 – Liste conduite par M. HENIN : 6
- 04 – Liste conduite par Mme FLAUTRE : 22
- 05 – Liste conduite par M. GOURMELEN : 0
- 06 – Liste conduite par Mme LE PEN : 21
- 07 - Liste conduite par M. PARGNEAUX : 20
- 08 - Liste conduite par M. NIHOUS : 6
- 09 - Liste conduite par Mme VERHASSEL : 0
- 10 - Liste conduite par Mme AUDO : 0
- 11 - Liste conduite par Mme POUPIN : 3
- 12 - Liste conduite par M. RIQUET : 29
- 13 - Liste conduite par M. PECQUEUR : 10
- 14 - Liste conduite par Mme FACHON : 0.
- 15 - Liste conduite par M. LANG : 1
- 16 - Liste conduite par M. VERNOCHET : 0
- 17 - Liste conduite par M. BORIE : 0
- 18 - Liste conduite par Mme LEPAGE : 12

Cérémonie du 8 Mai

Suite à la cérémonie du 8 Mai, l'Association des Anciens Combattants remercie toutes les personnes présentes au Monument aux Morts pour cette journée du souvenir, ainsi que Monsieur Lemaire et son épouse, et toutes celles qui nous ont accompagnées pour notre repas annuel.

En souhaitant vous retrouver nombreux pour le 14 juillet .

Le Président,

Jacques CLEVY

FETE NATIONALE

Vous êtes invités à participer nombreux aux festivités de la fête nationale, notamment à la retraite aux flambeaux, au feu d'artifices, au bal du 13 à la cérémonie au monument aux Morts du 14 qui sera suivie de l'apéritif offert par la commune ;vous pourrez ensuite partager votre panier repas en toute convivialité comme l'an passé à la Marlière (des tables et bancs seront a votre disposition, en cas de mauvais temps nous pourrons nous retrouver à la salle polyvalente)

Yves LEMAIRE



M'T dents... des visites de prévention dentaire pour vos enfants !

Votre enfant va avoir 6, 9, 12, 15 ou 18 ans... A l'approche de son anniversaire, vous allez recevoir un courrier d'invitation à se rendre chez le dentiste de votre choix, pour un examen de prévention gratuit, dans le cadre de la campagne M'T dents.

Lors de ces rendez-vous, le dentiste examine les dents de votre enfant, ses gencives, et si besoin, fait des radios. Il établit le cas échéant un programme de soins. Il donne aussi des conseils et enseigne les bons réflexes de santé dentaire : méthode de brossage, hygiène alimentaire, sensibilisation des adolescents notamment aux méfaits du tabagisme...

Il insiste également sur l'importance de se faire examiner et de se soigner régulièrement.

Une prise en charge à 100 %

Sur présentation de la prise en charge reçue, vous ne payez pas l'examen de prévention : celui-ci est en effet directement réglé par l'Assurance Maladie à votre dentiste. Si des soins dentaires sont nécessaires, ils sont pris en charge à 100 % pendant les 9 mois qui suivent

l'examen de prévention. En revanche, les autres traitements (orthodontie, prothèse) restent pris en charge au taux habituel.

Pour en savoir plus...

Rendez-vous sur le site dédié à la campagne M'T dents www.mtdents.info

REMERCIEMENTS

Je remercie les 111 personnes qui sont venues visiter l'exposition « CONCHY 1900-1950 ».

Plusieurs familles nouvellement installées à Conchy les Pots se sont montrées très attentionnées, mais aussi très émues en découvrant la destruction de toutes ces maisons lors de la guerre 1914-1918.

Beaucoup de questions furent posées sur la reconstruction du village, le mode de vie des habitants de cette époque, mais surtout la disparition des 49 fermes et 52 commerçants et artisans qui faisaient vivre toute cette génération. Il est vrai que la société nouvelle a changé les us et coutumes bien établis dans ce monde rural où le travail était présent pour tous..., cela pose une profonde réflexion en regard de la vie actuelle.

Un grand merci à toutes les personnes présentes lors de l'installation des 28 tableaux de cette expo, ainsi que celles qui ont accueilli les visiteurs ou effectué le rangement, le nettoyage et le transport des grilles.

A toutes et à tous un grand merci.

Lucette HARANG

Date de convocation :16.04. 2009

Date d'affichage :16.04. 2009

Nbre en exercice : 15

Nbre de présents : 11

Nbre de suffrages :11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CONCHY LES POTS

24 AVRIL 2009

L'An Deux Mil neuf le 24 avril à 20 heures 30 Minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 14 mars 2009 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de des séances, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire.

Etaient présents: MM LEMAIRE Yves, KUSZPA Patrick , PUILLE Jean-Philippe, GRELIN Jean,, CARLIER Francis, CLEUET Guy, Mme PINSSON Marie-Christine, MM BAILLON Michel, DEWIDHEM Yvon, Mme DOMALAIN Ghislaine, M HUCHER Vincent et Melle CHAUMETTE Catherine.

Absents : M. Snoeck Eric (excusé), M. George Jacky et Quillet Philippe

Secrétaire de séance : Mme Pinsson Marie-Christine.

Demande de subvention par CONTINENTAL

« Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de l'association Continental de Clairoux, qui sollicite une participation financière de la commune pour frais de déplacement lors des manifestations des salariés et frais de justice.

Après échange de vues, et compte-tenu du nombre de fermetures d'usines (Yoplait, SER de Roye/Matz ,etc. les Membres du conseil municipal, refusent à l'unanimité, à l'exception d'une voix pour ; la demande de subvention.

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE A LA BOULANGERIE

Le conseil municipal reçoit M.et Mme Vaillant Jean-Paul, acquéreurs de la boulangerie.

Questions diverses :

Suite à plusieurs réclamations, il est décidé d'envoyer un courrier à l'attention de M. Raoul des Essarts afin qu'il remédie à l'écoulement des jus d'ensilage sur la voirie.

Séance levée à 22h.